



Licencement abusif suite a un at

Par **stephy77130**, le **30/01/2012 à 14:18**

Bonjour, j'ai eu un accident de travail le 27 janvier 2010 suite à ça j'ai arrêté mon accident de travail le 27 avril 2011 pour reprendre sur un mi temps thérapeutique j'ai passé une première visite médicale le 27 avril 2011 apte avec contre-indication là il m'ont dit de rentrer chez moi il m'ont dit que si je prenais pas mes congés payés ils seront perdus donc en congés payés du 27 avril jusqu'en fin mai 2011 suite à ça je vais pour travailler et là il me dit que j'ai un rdv avec la visite médicale qui me refait apte avec contre-indication il me disent de rentrer chez moi qu'il allait chercher un poste donc je me mets en arrêt maladie et là aucune nouvelle jusqu'à qu'on m'appelle et on me dit 15 j'après rdv avec la visite médicale là elle me met inapte à mon poste apte à un autre poste avec contre-indication la visite médicale me dit qu'il n'y a pas de poste à me proposer donc je retourne voir mon employeur et là il me dit que le poste n'est pas prêt il me dit vient dans 2 jours donc je suis rentré chez moi. 2 jours après je vais faire mon essai assisté par mes délégués du personnel et là il m'ont mis un siège casser avec une personne qui venait de perdre son mari et a porté des charges supérieures à mes contre-indications suite à ça mes délégués du personnel me retirent du poste et on convoque le directeur au ce qui nous dit qu'il va trouver une solution pour me faire rentrer chez moi car j'étais pas bien du tout et là il me fait attendre plusieurs heures dans le bureau du ce sans avoir le droit de sortir du bureau au bout de 3 h les délégués du personnel vont revoir le directeur pour savoir comment il font pour me faire rentrer chez moi le directeur dit on attend 18h les délégués disent ore de question au bout d'un moment le directeur m'appelle enfin un taxi suite à ça je reçois un courrier en disant qu'il recherche une possibilité de reclassement à aucun moment les délégués ont été consultés alors qu'on avait demandé une formation pour pouvoir trouver un poste apte avec mon handicap il ont répondu d'aller voir les assedic. Les délégués du personnel demandent une réunion exceptionnelle le directeur leur a répondu que la procédure suit son cours dès la sortie de la réunion le même jour le directeur m'envoie un rdv préalable de licenciement après rdv licenciement voilà en gros mon histoire